



Strasbourg, le 15 septembre 2025

Affaire suivie par :

I. Faller

Tél. 03 88 23 3938 / 3871 / 3859

Mél : Isabelle.faller@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Isabelle FALLER
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale
Biotechnologies-biochimie

à

Mesdames et Messieurs les professeur(e)s
de biologie-biochimie

S/C de Mesdames et Messieurs les chef(fe)s
d'établissement

Cher(e)s collègues,

J'espère que l'année scolaire a bien démarré pour chacune et chacun d'entre vous.

Je souhaite la bienvenue aux professeurs de BGB ayant obtenu leur affectation dans l'académie de Strasbourg : Laurence BROXOLLE au lycée Lavoisier de MULHOUSE, Clément Nemoz au lycée Jean Rostand de STRASBOURG, Fanny Spehner au lycée Montaigne de MULHOUSE.

En ce début d'année scolaire, je vous adresse une lettre de rentrée, divisée en deux parties : la première présente des informations transversales communes à l'ensemble des disciplines, la deuxième est spécifique à nos formations et au pilotage de la discipline dans l'académie de STRASBOURG.

1. Informations transversales

Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons, à la hors-classe, et à accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

Evaluation des élèves

L'actualité de cette rentrée vous conduira à mener une réflexion collective sur l'évaluation des élèves. En collège, la réforme du DNB qui introduit un contrôle continu constitué des notes de bulletin, vous conduira à élaborer une stratégie d'établissement.

En lycée les projets d'évaluation seront à mettre à jour avant les vacances de la Toussaint suite à la parution de la [note de service du 25 août 2025](#).

L'inspection pédagogique régionale de Strasbourg a réalisé deux documents (pour le lycée et le collège) sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour guider vos travaux. Ils ont été envoyés à vos établissements.

Formation

La formation continue est portée par l'École Académique de la Formation Continue (EAFC) en lien avec les inspecteurs.

L'offre de formation, en candidature individuelle, sera à nouveau accessible tout au long de l'année (et dès à présent). Les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées par catégories de personnels ou aux formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui se déploient notamment des valeurs de la République, ou encore "Être formateur". Deux modalités de candidatures sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques et mise en place d'un remplacement de courte durée.

Nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur le site de l'EAFC pour y consulter l'offre de formation et son actualisation.

Lien vers le site : <https://www.ac-strasbourg.fr/eafc-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-122488>

2. Informations spécifiques à la discipline

Baccalauréat STL Biotechnologies et baccalauréat ST2S



Dans la continuité de l'année 2024/2025, les épreuves du baccalauréat seront organisées en mai 2026 pour les ECE et en juin 2026 pour les autres épreuves du baccalauréat. L'introduction de l'épreuve anticipée de mathématiques en 1^{ère} dès cette année, coefficient 2, induira une diminution d'autant du coefficient de l'épreuve du Grand Oral, à compter de la session 2027, qui passera à un coefficient 12. Les épreuves écrites de spécialité du bac général et technologique auront lieu du 16 au 18 juin 2026.

Rénovation des référentiels des BTS de notre filière.

La rénovation des référentiels de formation de BTS se poursuit avec la rénovation de deux nouveaux diplômes à la rentrée 2025 :

- le BTS de Biologie Médicale à la suite du BTS analyses de biologie médicale,
- le BTS Diététique et nutrition qui succède au BTS diététique.

Le BTS Biotechnologie en recherche et en production (Biotech RP) et le BTS bioanalyse en laboratoire de contrôle (bioAlc) entrent dans leur seconde année de rénovation, avec la première mise en œuvre des nouvelles épreuves d'examen, la numérotation des épreuves ayant été modifiée par l'arrêté du 24 juin 2025.

Les référentiels de ces formations sont consultables et téléchargeables à partir du site de la DGESIP (<https://enqdipl.sup.adc.education.fr/bts/index.htm>).

Ressources nationales dans nos disciplines

Des ressources, tels que les programmes d'enseignement, les documents d'accompagnement et supports pédagogiques sont accessibles sur le site EDUSCOL :



éduscol

- [Programmes et ressources en STL](#)
- [Programmes et ressources en ST2S](#)
- [Présentation du Grand Oral](#)

Également spécifiques à nos disciplines, d'autres ressources peuvent vous être utiles :

- Santé et sécurité au travail sur le site [INRS](#),
- Le site Réseau, ressources biologiques, ou site du [3RB](#)
- Actualités et accès à toutes les informations en [biotechnologies, STMS](#)
- [Site disciplinaire académique en BGB](#)

Informations spécifiques à l'académie de Strasbourg dans la discipline.

Le programme académique de formation (PrAF) disciplinaire a été élaboré dans le respect des priorités nationales, déclinées en académie, et en tenant compte des besoins exprimés par les professeurs de la discipline.

- Sur ce premier trimestre, interviendront successivement Sonia Bidet, pour présenter une entrée pédagogique inovante en BPH, Mathieu Lefevre sur les usages pédagogiques de l'IA, Nicolas Coppens sur le premier volet de la formation sur la différenciation pédagogique, la suite étant animée par Sandrine Greiner plus tard dans l'année. Ces deux formations peuvent être suivies chacune de façon unitaire.
- Pour accompagner les élèves dans leur projet d'orientation, les professeurs pourront actualiser leur connaissance des métiers et des poursuites d'études post-bac STL et ST2S en bénéficiant de ressources et de témoignages de professionnels issus de ces formations, ainsi que de responsables de formation.
- La reconduction de la formation sur le site du CHU de Hautepierre vise ce même objectif, outre des propositions d'illustrations des différentes techniques d'imagerie médicale.
- Les enjeux éthiques des biotechnologies feront l'objet d'une formation ayant pour objectifs de clarifier les concepts sous-jacents et de proposer quelques outils pédagogiques utilisables en classe, par un travail en sous-groupe. Cette formation sera coanimé par Pascal Picquot pour la biologie, Martien Eggenspiller pour l'entrée philosophique.
- La mise en place des réformes de BTS s'accompagnera par des temps de travail entre les équipes pédagogiques et retours d'expérience, en lien avec le milieu professionnel.

Un tableau synthétique présente l'ensemble des modules disciplinaires PrAF. Ses mises à jour vous seront communiquées par mail, dont les actions de formations pécifiques au BTS BM non répertoriées à ce jour. Cette année, je vous adresse à nouveau un tableau de positionnement qui pourra identifier les professeurs concernés et/ou intéressés par les formations à inscription individuelle et à public désigné. Je tiens à vous rappeler quelques principes liés à ces deux modalités de formation, toutes deux soumises à validation par le chef d'établissement :

- Inscription individuelle : l'abonnement, qui signifie manifestation d'intérêt, enclenche un mail qui vous permet de vous préinscrire à la formation. Cette préinscription peut être effectuée sans abonnement préalable, en cliquant sur le lien qui vous est adressé via le tableau de synthèse.
- Public désigné ou sous pilotage : la liste est arrêtée par l'IA-IPR.

Vous pouvez trouver des informations pratiques complémentaires et élargir le choix des formations répondant à vos besoins en explorant le site de l'[EAFC de l'académie de Strasbourg](#).

Dans la continuité des années précédentes, plusieurs professeurs de BGB assurent des missions particulières au niveau de la discipline :

- les collègues chargés de mission d'inspection qui contribuent entre autre à la mise en place ou à l'animation des formations et au pilotage des examens : [Catherine Hauck](#) (Schuman HAGUENAU), [Céline Nicolet](#) (Rostand STRASBOURG), [Jamel Zaidi](#) (Montaigne MULHOUSE)
- l'Interlocuteur académique pour le numérique (IAN), [Mathieu Lefevre](#) (Leclerc, SAVERNE),
- l'interlocutrice et formatrice académique 3RB [Anne Issenlor](#) (Rostand STRASBOURG),
- [Anne-Sophie Hoffbeck](#) (B Pascal COLMAR), correspondante formation à l'EAFC pour notre discipline,
- les gestionnaires DPE de notre discipline pour les établissements publics : [Solenne Bonnier](#) pour les titulaires, [Anne-Bénédicte Jouve](#) pour les professeurs non titulaires et la gestion des remplacements.

Par la suite, cette lettre de rentrée sera complétée par des informations qui vous seront adressées au fil de l'année et selon les actualités, par la messagerie académique, l'objet étant précédé par [info BGB]. Lors de nos échanges électroniques professionnels, je vous rappelle qu'il convient de poster systématiquement vos messages en utilisant votre adresse électronique professionnelle académique.

En vous renouvelant mon entière confiance et en vous assurant de mon soutien, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année scolaire.

Bien cordialement,



Isabelle FALLER, IA IPR Biochimie Biotechnologies

Académie de Strasbourg, extensions de missions : Besançon et Nancy-Metz